

DISCOURS :

Nous [le parti libéral] venons de prendre le pouvoir et nous avons certainement fort à faire pour nous donner une véritable stratégie du commerce avec la région Asie-Pacifique. Mais je peux déjà voir quatre grands éléments constitutifs d'une telle stratégie: premièrement, nous devons reconnaître que la région Asie-Pacifique nous oblige à être plus compétitifs et à nous mieux préparer à réaliser nos propres objectifs nationaux (...) Deuxièmement, il est essentiel de coopérer avec le secteur privé et avec d'autres intervenants, dont les provinces (...) Troisièmement, nous devons, au plan de la politique commerciale, faire tout en notre pouvoir pour améliorer les règles du commerce international (...) Enfin, il nous faudra compléter nos efforts multilatéraux par des efforts régionaux (...) Je vais poursuivre demain matin jusqu'à Seattle, où je participerai à la cinquième conférence ministérielle de l'APEC, le forum de la Coopération Asie-Pacifique qui réunit les ministres de 15 des économies les plus dynamiques du monde (...) Bref, cette semaine à Seattle, je m'attends davantage à des sauts de puce qu'à des pas de géant. Mais il y aura quand même quelques progrès dans la voie d'un commerce plus libre, plus ouvert et plus réglementé [avec les pays membres de l'APEC]. Je suis convaincu que cette voie est la bonne et je vous promets qu'à l'amorce de ces premiers pas, ce sont tout d'abord vos intérêts que notre gouvernement aura à cœur.

Une allocution de l'honorable Roy MacLaren, ministre du Commerce extérieur, devant le Vancouver Board of Trade, à Vancouver (Colombie-Britannique), le 16 novembre 1993, n° 93/62

S'il y a un message que je tiens à vous communiquer aujourd'hui, c'est que le nouveau gouvernement libéral se rend bien compte que le siècle du Pacifique est déjà amorcé. Mon parti a toujours reconnu l'importance de la région Asie-Pacifique. J'en veux pour preuve le fait que c'est un gouvernement libéral qui, sous Pierre Trudeau, à la fin des années soixante, a pris la décision hardie d'entamer des négociations en vue d'établir des relations diplomatiques avec la Chine. Cette décision a constitué une étape cruciale sur la voie de la fin de l'isolement de la Chine et de sa réintégration dans la communauté des nations. Lorsqu'il a reconnu la République populaire de Chine, le Canada a agi en chef de file, et non pas en suiveur. Notre gouvernement va, en ce qui concerne la région de l'Asie-Pacifique, poursuivre cette tradition d'ouverture sur l'avenir ... Nous allons promouvoir vigoureusement les intérêts du Canada dans l'Asie-Pacifique. C'est là une des raisons qui ont incité le nouveau gouvernement libéral à nommer un secrétaire d'État à l'Asie-Pacifique, relevant du ministre des Affaires étrangères. Nombreux parmi vous, j'en suis persuadé, sont ceux qui connaissent bien M. Raymond Chan, député de Richmond. Je sais qu'il jouera un rôle inestimable pour l'avancement des intérêts du Canada dans le bassin du Pacifique. Pour que le Canada soit un grand bénéficiaire, sur les plans économique, politique et social, du siècle du Pacifique, il faut nous assurer une présence active dans cette région dynamique à la croissance rapide. Il ne fait aucun doute que nous devons concentrer nos efforts dans deux domaines si nous voulons que le Canada connaisse du succès dans la région de l'Asie-Pacifique. Tout d'abord, il nous faut rehausser les compétences et la compétitivité des entreprises canadiennes sur ces marchés très complexes. Deuxièmement, il importe que nous accroissions notre part des exportations de technologies de pointe et de produits à valeur ajoutée.

Une allocution de l'honorable Roy MacLaren, ministre du Commerce extérieur, devant le Conseil commercial Canada-Chine à Vancouver (Colombie-Britannique), le 13 novembre 1993, n° 93/61

À VENIR :

- | | |
|---|--|
| 21 septembre-
décembre 1993 : | 48 ^e Assemblée générale des Nations Unies (New York) |
| 18-19 novembre 1993 : | 5 ^e Réunion ministérielle de la Coopération économique Asie-Pacifique (Seattle) |
| 30 novembre-
1 ^{er} décembre 1993 : | Réunion du Conseil des ministres de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (Rome) |
| 2-3 décembre 1993 : | Réunions du Conseil de l'Atlantique Nord de l'OTAN et du Conseil de coopération de l'Atlantique Nord (Bruxelles) |
| 10 janvier 1994 : | Sommet de l'OTAN (Bruxelles) |
| mars 1994 : | Assemblée annuelle de la Banque interaméricaine de développement (Guadalajara) |
| 5-11 juin 1994 : | Assemblée annuelle de l'Organisation des États américains (Belem, Brésil) |